

# Travailler à l'étranger



Une expérience professionnelle à l'étranger constitue un atout dans un CV. Elle est perçue par les recruteurs comme un signe d'ouverture d'esprit et de maîtrise d'une langue étrangère. Mais avant de partir, il est conseillé d'effectuer des recherches sur la situation économique du pays et ses perspectives d'emploi.

## DE NOMBREUX-SES FRANÇAIS-ES EXPATRIÉ-E-S



**2,5 millions**  
de Français-es vivent  
à l'étranger

Source : MEAE

## LES 5 PREMIERS PAYS D'ACCUEIL



Suisse  
États-Unis  
Royaume-Uni  
Belgique  
Allemagne

Source : Registre consulaire 2018 (MEAE)

## DES DISPOSITIFS POUR UNE 1<sup>re</sup> EXPÉRIENCE



Programme  
Vacances Travail  
Volontariat en entreprise  
Volontariat en administration  
Corps européen de solidarité  
Assistant-e de français  
à l'étranger

## P réparer son départ

### Définir son projet

*Trouver un poste à l'étranger n'est pas simple. Les entreprises étrangères disposent de candidat-e-es sur place tout aussi qualifié-e-s et motivé-e-s. Les sociétés françaises, quant à elles, préfèrent envoyer dans leurs filiales à l'étranger des collaborateur-trice-s déjà expérimenté-e-s. Pour passer outre ces difficultés, il faut se bâtir un CV international et mettre en avant ses atouts. Voir liste 1 du carnet d'adresses.*

#### ■ Clarifier ses objectifs

Pourquoi partez-vous? Quel est votre objectif? Où envisagez-vous de partir? Pour combien de temps? Que souhaitez-vous faire à votre retour? Chacune de ces questions nécessite une réflexion. Faites le point sur votre parcours et votre projet professionnel. Vos expériences à l'étranger devront être des atouts à faire valoir auprès des recruteurs.

#### ■ Maîtriser une ou plusieurs langues

L'anglais est un prérequis obligatoire, à l'écrit comme à l'oral, car c'est la langue de travail des entreprises (présentation, correspondance, négociation...), et pas uniquement dans les pays anglophones. Certains recruteurs exigent même des scores minimaux aux tests spécialisés type TOEIC. Pour s'y préparer et le passer, il faut se rapprocher d'un centre de test.

[www.etsglobal.org](http://www.etsglobal.org)

Mais l'anglais seul ne suffit pas : vous devez également pratiquer la langue du pays dans lequel vous souhaitez trouver un emploi. Connaître une langue dite « rare » permet aussi de se démarquer et de valoriser son CV.

### À LIRE AUSSI

Partir à l'étranger : toutes les idées n° 8.1  
Préparer son séjour à l'étranger n° 8.11  
Partir en stage à l'étranger n° 8.22  
Partir au pair à l'étranger n° 8.23  
Les programmes européens n° 8.53  
Les métiers de l'humanitaire n° 2.09  
Dossiers Actuel-Cidj par pays

### ■ Disposer de formations et diplômes adaptés

Il est plus facile de s'expatrier si l'on est issu d'une formation ouverte sur l'international, qui inclut l'apprentissage de plusieurs langues vivantes, des cours axés sur le management interculturel avec des séjours d'échanges.

Les grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs sont très actives dans ce domaine : cursus effectué en partie à l'étranger, bi-diplômes ou diplômes réalisés conjointement avec une école étrangère, programmes dispensés en langue étrangère, programmes labellisés (AACSB, AMBA...). Dans la lignée des grandes écoles, les universités françaises s'ouvrent aussi de plus en plus à l'international.

L'Union européenne, à travers le programme Erasmus+, facilite la mobilité pour les étudiants, les apprentis et les demandeurs d'emploi.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les programmes européens n° 8.53*; *Étudier en Europe n° 8.52*.

Faites attention aux filières axées uniquement sur les langues type LEA (langues étrangères appliquées) qui, contrairement aux filières commerciales ou scientifiques, ne vous apportent pas de qualification dans un domaine d'expertise. Or, si les employeurs apprécient l'ouverture culturelle et linguistique des candidats, ce sont avant tout les compétences professionnelles qu'ils recherchent. Il peut donc être plus judicieux de suivre un cursus LEA dans le cadre d'un double diplôme, c'est-à-dire en parallèle d'une autre formation (commerce, droit, gestion...).

### ■ Faire reconnaître ses diplômes

Si vous voulez faire reconnaître vos diplômes obtenus en France dans le pays où vous souhaitez travailler, adressez-vous au centre Enic-Naric France, le centre français d'information sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes.

[www.ciep.fr/enic-naric-france](http://www.ciep.fr/enic-naric-france)

### EUROPASS

Le dispositif Europass a pour but de favoriser la mobilité géographique et professionnelle en Europe et permet de présenter ses compétences et qualifications de manière explicite et standardisée. Il se présente sous la forme d'un portfolio réunissant 5 documents : CV, passeport de langues, supplément au certificat, supplément au diplôme et Europass Mobilité qui atteste des compétences acquises lors d'une expérience à l'étranger (stage, études, formation professionnelle).

[www.agence-erasmus.fr/page/europass](http://www.agence-erasmus.fr/page/europass)

## Bien organiser sa recherche

***Pas question de partir tête baissée ! Il faut collecter en amont le maximum d'informations, notamment sur les secteurs et les métiers qui s'exportent le mieux, mais aussi sur la législation du travail et les aspects réglementaires. Voir listes 1 et 2 du carnet d'adresses.***

### ■ Connaître le marché de l'emploi

Avant d'envisager de partir travailler dans un pays étranger, il est important de vous renseigner sur son économie et son marché de l'emploi, afin de vous assurer que les entreprises qui s'y trouvent sont susceptibles de recruter des personnes ayant votre profil.

En Europe, des opportunités peuvent notamment se trouver en Allemagne, aux Pays-Bas ou en République tchèque, moins affectés par le chômage des jeunes que les autres pays d'Europe. Dans les pays sévèrement touchés (32 % des 15-24 ans sont sans emploi en Espagne, près de 40 % en Grèce), les entreprises embauchent peu d'expatriés.

Mi-2019, le chômage des jeunes était le plus faible en Allemagne, aux Pays-Bas et en Tchéquie, tandis que la Grèce, l'Espagne et l'Italie enregistrent un taux de chômage important, frôlant ou dépassant les 30 %.

Hors Europe, ce sont surtout le Canada et les pays du Golfe qui recrutent des étrangers. Pensez aussi aux pays émergents dont la croissance est repartie – en Asie et en Amérique latine notamment – et qui peuvent avoir besoin, dans certains secteurs, d'une main-d'œuvre qualifiée qui n'est pas disponible localement.

Pour se faire recruter sur un poste international, il est aussi très important de connaître les spécificités culturelles de la région où vous comptez travailler ainsi que les mentalités de ses habitants, avec qui vous serez en contact dans votre travail et au quotidien.

## ■ Exploiter toutes les sources d'information

Sites internet, pages emploi de la presse généraliste ou spécialisée, salons professionnels, cabinets de recrutement, réseau personnel, associations de Français à l'étranger..., les sources d'information sont nombreuses et vous aideront dans votre recherche.

> Voir liste 1 du carnet d'adresses.

### Internet

Internet est le meilleur moyen d'obtenir des informations sur votre future destination :

- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique Conseils aux voyageurs / Conseils par pays et rubrique Service aux français / Préparer son expatriation / Dossiers pays (infos généralistes, emploi, etc.).
- Moniteur du commerce international : [www.lemoci.com](http://www.lemoci.com) rubrique Fiches pays
- Ambassades et consulats : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique Le ministère / Le ministère et son réseau / Annuaire et adresses du ministère
- Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger : [www.ccifrance-international.org](http://www.ccifrance-international.org)
- Offres d'emploi : voir liste 2 du carnet d'adresses.
- Annuaire des entreprises : voir liste 3 du carnet d'adresses.
- Associations de Français résidant à l'étranger : voir liste 4 du carnet d'adresses.

Sans oublier les sites de la presse généraliste et spécialisée, française et du pays d'accueil, ainsi que les sites des fédérations professionnelles.

Référez-vous également au dossier Actuel-Cidj consacré au pays dans lequel vous cherchez un emploi.

## Salons et professionnels du recrutement

Les salons professionnels (salon international de l'agroalimentaire, par exemple), la presse économique ou spécialisée (comme *Les Échos*) et les cabinets de recrutement (comme l'Apec) sont aussi des pistes intéressantes. Vous y rencontrerez les professionnels les mieux placés pour vous renseigner.

Dates et coordonnées des salons :

[www.salons-online.com](http://www.salons-online.com)

### PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES DANS L'UE

L'exercice d'une profession réglementée nécessite une qualification professionnelle spécifique. Pharmacien-ne, médecin, architecte, notaire..., autant de professions dont la pratique varie selon les pays : un-e pharmacien-ne français-e ne peut pas forcément travailler de la même manière en Europe. Pour obtenir la reconnaissance dans l'UE, renseignez-vous auprès du point de contact de votre pays d'accueil.

<http://ec.europa.eu>

<https://ec.europa.eu/growth/tools-databases/regprof>

## ■ Organismes spécialisés

### Pôle emploi

Le site de Pôle emploi permet à toute entreprise de proposer des offres d'emploi à l'international et aux candidats à l'emploi à l'étranger d'y déposer leur candidature. Vous trouverez un moteur de recherche détaillé dans la rubrique Mobilité internationale.

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) rubrique Mobilité internationale.

### Eurodesk

Eurodesk peut vous informer sur les dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe et vous guider dans votre recherche d'emploi ou de stage. Eurodesk s'appuie en France sur le réseau Information Jeunesse avec plus de 90 structures régionales et locales réparties sur tout le territoire.

[www.eurodesk.eu](http://www.eurodesk.eu)

### Euroguidance

Ce réseau de centres de ressources pour l'orientation et la mobilité en Europe, soutenu par l'Union européenne, a pour ambition d'encourager la mobilité des jeunes. S'il s'adresse en priorité aux professionnels de l'éducation, Euroguidance informe aussi les jeunes sur les pays européens et les opportunités de stages et d'emploi.

[www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org)

### ■ Rédiger sa candidature

Pour postuler à un emploi, un job ou un stage dans un pays étranger, il ne suffit pas de traduire votre CV. Il faut aussi l'adapter aux usages du pays, qui ne sont généralement pas les mêmes qu'en France.

Par exemple, aux États-Unis, vos études et diplômes n'ont pas beaucoup d'importance pour l'employeur, qui est surtout désireux de savoir ce que vous avez appris à faire à travers vos différentes expériences professionnelles. Chacune de vos expériences doit donc être présentée sous la forme d'une liste décrivant, tâche par tâche, ce que vous avez accompli et les compétences que vous saurez transposer dans un autre contexte professionnel, du plus basique au plus complexe.

Pour une candidature en Espagne, vous pouvez indiquer sur votre CV, en plus de vos expériences, des traits de caractère qui correspondent à l'emploi

désiré. Autre exemple: en Allemagne, ce qui intéressera l'employeur, en plus de vos qualifications et vos expériences, ce sont vos centres d'intérêt et vos activités extraprofessionnelles. Ils lui permettront d'en savoir plus sur vous.

Certains organismes peuvent vous aider dans l'élaboration de votre CV: Pôle emploi, Apec, CIDJ...

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

[www.apec.fr](http://www.apec.fr)

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)

#### INFOS PRÉCISES DANS NOS DOSSIERS PAYS

Les dossiers pays Actuel-Cidj détaillent davantage les opportunités d'emploi pour chaque destination et les démarches à suivre. N'hésitez pas à les consulter!

## Trouver un emploi

### Stage, job, volontariat..., acquérir une première expérience à l'étranger

*Une expérience à l'étranger, même de quelques mois, sera toujours un plus sur votre CV. Les recruteurs l'apprécient et les opportunités sont nombreuses.*

#### ■ Stages

Effectuer des stages à l'étranger est le meilleur moyen de donner une couleur internationale à votre CV. Votre école ou votre université peuvent vous aider à en trouver un.

Attention: si en France le stage s'inscrit dans le cadre d'une formation, dans la plupart des pays étrangers, il s'apparente plutôt à une courte période de travail, pas nécessairement liée à un cursus... et rarement rémunérée!

Plus facile à obtenir qu'un emploi ou un job d'été, le stage, qu'il soit en entreprise, dans une administration ou une ONG, vous donnera l'occasion d'une première expérience dans le contexte professionnel d'un pays étranger. Celle-ci ne pourra que vous aider ensuite dans votre recherche d'emploi dans ce pays ou, plus largement, à l'international.

#### Organismes spécialisés

Des organismes spécialisés peuvent vous aider dans votre recherche de stages, mais certains sont payants. Veillez à vérifier leur sérieux! Il existe aussi des programmes mis en place par les autorités publiques.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Partir en stage à l'étranger* n° 8.22.

#### Les programmes pour partir en Europe

Avec **Erasmus+**, les étudiants, apprentis et demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'un programme de mobilité en Europe et dans les pays partenaires de l'UE pour effectuer un stage à l'étranger.

Géré par l'assemblée des régions d'Europe, le programme d'échange **Eurodyssée** propose aux demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans des stages de 3 à 7 mois dans une entreprise établis dans l'un des

pays participants : Belgique, Croatie, Italie, Roumanie, Espagne, Bosnie, Chypre, Géorgie, Portugal, Serbie, Suisse.

Les jeunes bénéficient de cours de langue et d'une bourse ou d'un salaire en fonction de la manière dont est organisé le programme dans la région choisie.

Pour pouvoir bénéficier de ce programme, vous devez être domicilié dans l'une des 2 régions adhérentes : Bourgogne-Franche-Comté ou Corse.

[www.eurodysee.eu](http://www.eurodysee.eu)

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les programmes européens n° 8.53*.

## ■ Jobs

Les jobs à l'étranger permettent une première approche professionnelle du pays. Dans un pays francophone, vous avez accès aux mêmes petits boulots qu'en France. Ailleurs, tout dépendra de votre niveau de langue.

Si vous ne parlez pas bien la langue locale, vous pouvez tenter votre chance dans les jobs qui ne nécessitent pas d'échange avec la clientèle : cueillette, vendanges, mais aussi dans le domaine de l'hôtellerie-restauration, la plongée, le ménage...

Avec un bon niveau de langue, vous pouvez tenter les jobs au contact des touristes : vendeur-se dans les boutiques de souvenirs, réceptionniste dans les hôtels, serveur-se dans les villes touristiques, animateur-trice dans les clubs de vacances.

Bon nombre d'entre vous donnent aussi des cours de français.

Adressez-vous à des organismes comme le Club Teli.  
[www.teli.asso.fr](http://www.teli.asso.fr)

## Vente de glaces, colonies de vacances, vendanges...

Chaque année, les secteurs de la vente, de l'hôtellerie-restauration, de l'animation et du tourisme ou de l'agriculture embauchent des contingents d'étu-

dants, parfois même pour toute l'année.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Le Bafa et le BAFD n° 3.051*; *Les métiers de l'animation n° 2.49*; *Les séjours linguistiques à l'étranger n° 7.6*.

## Séjours au pair

Ils permettent de vivre de 6 à 12 mois dans une famille. Vous êtes nourri-e, logé-e et indemnisé-e (argent de poche) en contrepartie de vos services rendus : courses, ménage et garde d'enfants.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Partir au pair à l'étranger n° 8.23*.

## ■ Programme Vacances Travail (PVT)

Le Programme Vacances Travail (*Working Holiday Visa*) permet de découvrir un pays étranger tout en y travaillant grâce à l'obtention d'un permis ou visa de travail de 6 à 12 mois.

Objectifs : voyager sans se ruiner et considérablement progresser en anglais, espagnol, russe...

Destinations possibles : Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Japon, Corée du Sud, Hong Kong, Argentine, Russie, Taïwan, Chili, Mexique, Colombie, Uruguay, Brésil. À noter qu'un accord a été signé en octobre 2018 pour un futur PVT Pérou.

Une fois votre PVT en poche, vous pouvez vous rendre dans le pays concerné et y exercer des petits boulots dès que vous avez besoin d'argent pour financer la suite de votre séjour. Plusieurs options sont possibles : vous installer durablement dans une grande ville où vous trouverez facilement des jobs et voyager ensuite avec l'argent gagné sur place, ou choisir la mobilité et vous arrêter régulièrement pour des missions de type « fruit picking » en fonction des opportunités et des bons plans que vous donneront d'autres voyageurs.

Il y a certaines conditions à respecter pour pouvoir bénéficier du PVT : l'âge (jusqu'à 30 ou 35 ans pour

### Témoignage

Julien, 25 ans, a fait un PVT au Brésil

Je suis parti en 2018 lorsque le PVT Brésil a été inauguré. Lorsqu'on postule, on doit joindre une lettre de motivation dans laquelle on atteste que le travail n'est pas l'objectif principal du voyage mais un moyen pour financer sa découverte du pays. J'ai eu la chance de trouver un emploi de professeur de français à l'Alliance française de São Carlos dans l'État de São Paulo, une ville universitaire du sud du pays. Ça n'a pas été difficile de trouver un logement, j'ai même eu le choix entre une dizaine de colocations ! Après mon contrat, j'ai visité d'autres régions du Brésil.



certain pays), l'assurance, les ressources financières disponibles sur votre compte bancaire, etc. Mais elles varient en fonction des pays. Les demandes sont payantes et se font généralement en ligne ou en vous rendant dans l'ambassade concernée.

**À noter :** certains pays imposent des quotas suivant la règle du « premier arrivé, premier servi ». Le PVT Canada est particulièrement difficile à obtenir, car les visas s'écoulent en un temps record à l'ouverture des inscriptions qui a généralement lieu en novembre.

À l'inverse, d'autres pays les accordent de façon illimitée, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cependant les demandes sont tellement nombreuses que l'offre de jobs n'est plus assez fournie, surtout en Australie.

Informations sur le PVT et échanges avec d'autres PVTistes : [www.pvtistes.net](http://www.pvtistes.net)

### ■ VIE et VIA

Malgré leur appellation, le **volontariat international en entreprise (VIE)** et le **volontariat international en administration (VIA)** ne proposent pas des missions de volontariat à proprement parler, puisqu'il s'agit de postes indemnisés souvent sans rapport avec la solidarité internationale. Les volontaires touchent une indemnité mensuelle fixe de 723,99 € complétée d'une indemnité supplémentaire variable selon le pays.

Destinés aux jeunes de 18 à 28 ans, ils durent de 6 à 24 mois et peuvent être un véritable tremplin professionnel. Il s'agit de postes au sein d'une filiale française ou d'un organisme français (ambassade, consulat, Alliance française...) implanté à l'étranger.

À votre retour, vous obtenez votre certificat d'accomplissement du volontariat international, nécessaire pour retrouver vos droits à la Sécurité sociale et valider votre mission au titre du régime de retraite.

Offres et informations : [www.civiweb.com](http://www.civiweb.com) ; <http://export.businessfrance.fr>

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Le volontariat international* n° 8.26.

#### COMPAGNONS DU DEVOIR

Les Compagnons du Devoir offrent de réelles opportunités pour travailler à l'étranger. Habités à bouger régulièrement dans le cadre de leur Tour de France, qui comprend désormais une année dans un autre pays, ils sont bien représentés dans les secteurs qui recrutent, aussi bien en France qu'à l'international.

### ■ Assistant-e de français à l'étranger

Affecté-e dans un établissement scolaire ou universitaire pour une durée de 4,5 à 12 mois, l'assistant-e de français seconde le ou la professeur-e de français. Il-elle travaille généralement entre 12 et 20h par semaine contre rémunération (jusqu'à 35h aux États-Unis ou 32h en Australie). Cette formule s'adresse aux jeunes qui se destinent à devenir professeur-e de langue. Un diplôme universitaire est exigé.

Environ 1 400 postes d'assistant-e de français sont à pourvoir chaque année dans 26 pays : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Canada, Colombie, Équateur, Espagne, États-Unis, Italie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Chine, Inde...

France Éducation International (ex-Ciep) gère et anime l'échange des assistants de langue vivante dans tous ces pays.

Attention, ne vous engagez pas à la légère car vous ne pourrez démissionner qu'en cas de force majeure.

Pour l'année 2019-2020, 1 700 postes d'assistants de français étaient à pourvoir dans les 26 pays participants.

[www.ciep.fr](http://www.ciep.fr) rubrique Mobilité internationale / Assistants de français à l'étranger

### ■ Volontariat et bénévolat

Partir quelques mois comme bénévole, ou pour une plus longue période comme volontaire, peut être une autre solution pour acquérir une première expérience internationale. Attention cependant, le bénévolat et le volontariat ne doivent pas être considérés comme une solution par défaut, dans le cas où vous n'auriez pas trouvé un emploi à l'étranger. Être bénévole ou volontaire, dans l'humanitaire notamment, demande beaucoup de motivation et nécessite l'envie de s'investir pour les autres.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Le volontariat international* n° 8.26 ; *Les chantiers de jeunes bénévoles* n° 5.611.

### ■ Corps européen de solidarité (CES)

Initié et financé par l'Union européenne, le corps européen de solidarité s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans. Il comprend 2 volets : le volet volontariat et le volet professionnel.

Que ce soit pour du volontariat, un stage ou un emploi, vous partez forcément pour une mission à portée

solidaire: lutte contre les exclusions, éducation, aide aux demandeurs d'asile, aide alimentaire, soins de santé, aide pour reconstruire une école suite à un tremblement de terre, protection de l'environnement, culture, etc.

Chaque participant bénéficie d'un soutien linguistique, d'une formation pour le volet professionnel, d'un séminaire à l'arrivée et à mi-parcours pour le volet volontariat, d'un tutorat en ligne ainsi que de la prise en charge des frais de voyage aller et retour.

Si vous êtes intéressé-e, il est possible de s'inscrire sur le site dès l'âge de 17 ans pour préparer votre candidature et monter votre dossier, même s'il faudra attendre d'avoir 18 ans pour effectuer un projet de CES.

À votre retour, un conseiller vous aidera à valoriser cette expérience pour la suite de votre parcours étudiant ou professionnel.

Pour en savoir plus: [www.corpseuropeensolidarite.fr](http://www.corpseuropeensolidarite.fr).

### Volet « professionnel stages et emplois »

Il permet d'effectuer une mission de solidarité rémunérée dans l'un des États membres de l'UE. Vous signez un contrat de travail, d'apprentissage

ou une convention de stage (hors cursus scolaire), d'une durée de 3 à 12 mois pour un emploi et de 2 à 6 mois pour un stage.

Il n'y a pas de prérequis de diplôme, mais les organismes peuvent cibler certains profils en raison des compétences recherchées.

Vous devez vous enregistrer sur le portail européen de la jeunesse :

[https://europa.eu/youth/SOLIDARITy\\_fr](https://europa.eu/youth/SOLIDARITy_fr)

Une fois inscrit-e, vous y trouverez des offres de volontariat, de stage et d'emploi publiées par des organismes agréés et auxquelles vous pouvez postuler. Ces mêmes organismes peuvent aussi vous contacter après avoir consulté votre profil.

Vous pouvez aussi trouver des offres sur <https://ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage> rubrique Rechercher un emploi / cochez « Travail social »

Vous pourrez demander s'il est possible de convertir cette offre dans le cadre du CES. Pour cela, contactez le Pôle emploi.

<https://escorps.eu/fr>

## Trouver un emploi en entreprise

*Si travailler à l'étranger devient de plus en plus courant dans de nombreux secteurs d'activité, certaines professions continuent de s'exporter plus facilement que d'autres. Ingénieur-e-s, commerciaux-ales, gestionnaires, professionnel-le-s de santé..., vos chances de trouver un emploi dans une entreprise à l'étranger sont plus grandes. Voir liste 2 du carnet d'adresses.*

### ■ Les métiers qui recrutent

Certains professionnels sont recherchés un peu partout dans le monde: c'est le cas des ingénieurs, commerciaux, gestionnaires, mais aussi des professionnels de la santé (infirmiers, médecins spécialistes...). Les professionnels de l'énergie sont également appréciés pour travailler sur les plateformes pétrolières.

Les métiers du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, de l'enseignement du français langue étrangère (FLE), de l'animation et du sport recrutent également, mais il s'agit le plus souvent de contrats saisonniers ou à durée déterminée.

### ■ Les compétences françaises recherchées

Certains savoir-faire français s'exportent particulièrement bien.

Parmi les compétences cotées, on compte les métiers de la restauration et de la boulangerie-pâtisserie, les professionnels de la mode (notamment les modélistes), certains métiers du bâtiment (couvreurs, charpentiers, tailleurs de pierre) et les professionnels du cinéma d'animation grâce à la bonne réputation des écoles françaises.

### ■ Travailler dans une entreprise française à l'étranger

Construction automobile, pharmacie, pétrochimie ou agroalimentaire, les grandes entreprises françaises sont implantées dans le monde entier. Près de 25 % du produit national brut de la France, c'est-à-dire sa production annuelle de biens et services marchands, est réalisé sur les marchés extérieurs.

[www.businessfrance.fr/export-home](http://www.businessfrance.fr/export-home)

> Pour les annuaires d'entreprises: voir liste 3 du carnet d'adresses.

### À qui sont destinées les offres ?

Les sociétés françaises recrutent tout d'abord des collaborateurs locaux formés sur place. L'expatriation concerne surtout les cadres expérimentés (3 à 5 ans d'expérience en général), issus d'une fonction commerciale, en marketing ou ingénierie. Mais de jeunes techniciens et ingénieurs peuvent aussi être envoyés sur des missions souvent plus courtes, pour évaluer des problèmes techniques.

Des missions à l'international peuvent être également conduites sans s'expatrier. C'est le cas, par exemple, des acheteurs internationaux ou des commerciaux export qui rencontrent leurs clients plusieurs fois par an, dans leurs pays respectifs, pour suivre un marché et conclure des contrats.

### Grand groupe ou PME ?

Les diplômés de grandes écoles peuvent postuler auprès de grands groupes (Danone, L'Oréal, Bouygues, Total, Michelin, Lafarge...) qui proposent aux jeunes recrues une mobilité géographique assez rapide.

Les jeunes qui sortent de formations de moindre niveau ne doivent pas hésiter à viser les PME. Plus faciles à intégrer, elles offrent des parcours aussi riches et parfois plus de responsabilités et de meilleurs salaires. Ces entreprises, qui n'ont pas toujours les moyens de recruter des cadres confirmés, permettent aux débutants de grimper plus vite dans la hiérarchie et d'occuper plus facilement des postes stratégiques à l'international.

### ■ Travailler dans une entreprise étrangère

Avant de viser une entreprise locale, il est préférable d'avoir déjà une expérience professionnelle au sein du pays (job saisonnier, VIE, PVT...).

Intégrer une entreprise étrangère est difficile : il faut convaincre le recruteur de la plus-value de votre profil. Ne lésinez donc pas sur votre expérience professionnelle acquise en France et votre connaissance du pays, de l'entreprise ou du secteur d'activité.

> Pour les sites d'offres d'emploi : Voir liste 2 du carnet d'adresses.

### Un accompagnement pour les demandeurs d'emploi

Le programme Your first EURES job propose un accompagnement et un soutien financier pour chercher un emploi ou stage d'au moins 6 mois dans l'un des 28 pays de l'UE ainsi que l'Islande et la Norvège (hors pays de résidence).

Pour en bénéficier, il faut avoir entre 18 et 35 ans, être ressortissant de l'un des pays mentionnés, et être inscrit à Pôle emploi. Un conseiller emploi vous aide à vous informer sur le marché du travail et à préparer votre candidature.

L'aide financière peut couvrir les frais engendrés pour vous déplacer à un entretien, vous installer dans le pays d'accueil, pour des cours de langues ou la reconnaissance des diplômes et/ou qualifications professionnelles. Une allocation de voyage complémentaire peut même vous être accordée sous conditions.

Inscrivez-vous et remplissez votre profil sur la plateforme EUJOB4EU, sur laquelle vous trouverez également des offres : [www.yourfirsteuresjob.eu/hot\\_job\\_fr](http://www.yourfirsteuresjob.eu/hot_job_fr).

#### Conseil Postuler à l'étranger

Il faut d'abord se renseigner sur les opportunités professionnelles offertes par le pays en visitant, par exemple, le site du ministère ou du service public pour l'emploi local. À moins d'avoir des compétences recherchées (en informatique, par exemple), les Français peuvent miser sur le côté « French touch » et postuler dans le secteur de la gastronomie, du tourisme ou encore du luxe. Il me paraît plus judicieux d'effectuer la recherche d'emploi sur place plutôt que depuis la France, mais cela implique de disposer d'un budget de départ ou de proches pouvant vous héberger.

Sophie Girardeau, conseillère Europe & international, Eurodesk.



## Trouver un poste dans la fonction publique

**Enseigner à l'étranger, travailler dans une organisation internationale, une ambassade ou un consulat de France: les opportunités existent, mais elles sont peu nombreuses et très réglementées. Voir liste 2 du carnet d'adresses.**

### ■ Dans la fonction publique française

La France a des ambassades et des consulats dans 180 pays, mais aussi de nombreuses écoles françaises et une armée déployée sur les zones de conflits et dans certaines régions sous tension.

#### Aux Affaires étrangères

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères recrute chaque année plusieurs centaines d'agent.e.s dans des dizaines de métiers différents à l'étranger. Ces professions s'exercent sous divers statuts, notamment celui de fonctionnaire qui suppose de passer un concours de la fonction publique.

Si vous décidez de vous engager dans une telle carrière, vous devez vous préparer à être mobile. Si vous travaillez en ambassade, par exemple, vous pouvez être appelé à changer de pays tous les 3 ou 4 ans.

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique Emplois et concours

#### Expertise France

L'agence française de coopération technique internationale dépend du ministère en charge des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie. Pour assurer l'ingénierie et la conduite de projets en matière de coopération internationale et de développement, elle recrute des expert.e.s techniques internationaux-ales pour des missions de courte, moyenne et longue durée.

[www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)

#### Dans les établissements scolaires

Le ministère de l'Éducation nationale recense plus de 496 établissements scolaires français à l'étranger, implantés dans près de 137 pays. Les enseignant.e.s sont recruté.e.s sous différents statuts (expatrié.e.s, résident.e.s, contrat local). Environ 60 % de ces établissements dépendent de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger).

[www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)

La Mission laïque française gère 109 de ces établissements dont les écoles d'entreprise.

[www.mlfmonde.org](http://www.mlfmonde.org)

Renseignez-vous également auprès de votre académie.

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) rubrique Le système éducatif / Les niveaux et établissements d'enseignement

### Dans l'armée

En raison de son appartenance à différentes organisations chargées du maintien de la paix dans les régions de conflit ou sensibles, l'armée française est engagée dans des pays comme le Mali.

Des militaires du rang aux officier.ère-s, en passant par les personnels civils, le ministère des Armées embauche plus de 20 000 jeunes chaque année. Que ce soit dans l'armée de terre, l'armée de l'air ou la Marine nationale, la Défense offre des opportunités de carrière à l'international.

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) rubrique Emploi

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la Défense nationale n° 2.541.*

### ■ Dans la fonction publique d'un pays de l'Union européenne

La fonction publique des pays de l'UE est accessible à l'ensemble des citoyens de l'Union, à l'exception de certains secteurs (diplomatie, police, justice, Défense), réservés aux ressortissants nationaux. En revanche, les secteurs de la santé, de l'enseignement et de la culture sont ouverts à tou-te-s.

Renseignez-vous auprès des ambassades étrangères en France.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Travailler dans un organisme international n° 2.08.*

### ■ Dans une organisation internationale

Organisation des Nations unies, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale..., près de 19 000 Français travaillent dans les organisations internationales. Les quelques postes vacants sont pourvus par concours, mais aussi par contrat. Le niveau d'exigence, notamment en langues, est extrêmement élevé et la concurrence est rude!

Informations auprès de la Délégation aux fonctionnaires internationaux (DFI) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique Emplois, concours

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Travailler dans un organisme international n° 2.08.*

## Créer son entreprise à l'étranger

*Si vous avez l'âme d'un-e entrepreneur-se, la création d'une entreprise à l'étranger peut vous intéresser. D'autant que dans certains pays, la fiscalité des entreprises est moins lourde qu'en France.*

### ■ Bien préparer votre projet

Attention, on ne se lance pas comme ça, il faut bien connaître l'environnement économique et juridique du pays ainsi que les pratiques en vigueur dans le monde des affaires. Par exemple, il y a des pays où il faut obligatoirement avoir un partenaire local pour créer une entreprise dans certains secteurs d'activité.

Sur le site de CCI France International (réseau de 124 chambres de commerce et d'industrie françaises

à l'international dans 93 pays), [www.ccifrance-international.org](http://www.ccifrance-international.org), vous trouverez des informations spécifiques par pays.

Le programme **Erasmus pour jeunes entrepreneurs** offre la possibilité de séjourner jusqu'à 6 mois auprès d'un entrepreneur expérimenté établi dans l'un des pays participant afin de se familiariser avec les pratiques locales, de se constituer un réseau, etc. Pour en savoir plus : [www.erasmus-entrepreneurs.eu](http://www.erasmus-entrepreneurs.eu).

## Régler les formalités

### Vos droits et vos obligations

*Pour les aspects pratiques de votre installation (sécurité sociale, argent...), tout dépend de votre pays de destination et du contrat que vous avez obtenu. Avant le départ, mieux vaut vous enquêter de votre situation auprès des organismes spécialisés. Voir listes 1 et 4 du carnet d'adresses.*

### ■ Papiers

Avant de prévoir votre départ à l'étranger, assurez-vous que vos papiers sont en cours de validité et que la date d'expiration dépasse la date prévue de fin de votre séjour. Sinon, il convient de les faire renouveler.

#### En Europe

En tant que ressortissant-e européen-ne, vous avez le droit de travailler dans un autre pays de l'Espace économique européen (EEE) et en Suisse. L'EEE est composé des États membres de l'Union européenne, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège. Certains pays peuvent exiger un enregistrement auprès des autorités locales.

Dans votre pays d'installation, vous bénéficierez des mêmes droits d'accès à l'emploi que les nationaux. Tous les emplois privés ainsi que la plupart des emplois publics vous sont accessibles. Certains emplois de la fonction publique dits de souveraineté (dans l'armée, la police, la justice, la diplomatie, la haute fonction publique...) peuvent être réservés aux nationaux.

Pour exercer une profession réglementée (professions de la santé, de la justice...), des conditions particulières peuvent exister. La base de données des professions réglementées en Europe peut vous aider à savoir si la profession l'est ou non dans le pays dans lequel vous souhaitez travailler.

<http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/regprof>

#### Hors Europe

Pour voyager dans un pays en dehors de la zone Europe, il vous faut un passeport biométrique. Il s'obtient auprès des mairies équipées. Attention, les délais d'attente sont de 2 à 3 semaines, voire plus avant les vacances.

Pour de nombreux pays, la possession d'un passeport, bien qu'indispensable, ne suffit pas. Il vous faut également obtenir un **visa de travail** pour pouvoir séjourner dans le pays pour une période de plusieurs mois à plusieurs années, et pour y être autorisé à travailler.

Pour connaître précisément les conditions à remplir et le type de visa à obtenir pour travailler dans le pays dans lequel vous souhaitez vous expatrier, pre-

nez contact avec son ambassade ou son consulat en France. Vous trouverez sur le site des ambassades (disponible en général dans la langue du pays et en français) toutes les démarches à suivre selon le type et la durée du séjour que vous souhaitez effectuer.

### UN SERVICE POUR VOUS INFORMER SUR VOS DROITS EN EUROPE

Il existe un service qui répond à vos questions de manière personnalisée concernant vos droits en Europe. Profitez-en si vous avez besoin de précisions et de conseils pour étudier ou travailler dans l'un des pays de l'Union.

[https://ec.europa.eu/france/services\\_fr](https://ec.europa.eu/france/services_fr)

Numéro vert gratuit : 00 800 6 7 8 9 10 11

## ■ Contrat de travail

Généralement, le contrat est soumis à la législation du pays d'accueil. Ainsi, il peut être moins favorable que celui prévu par la loi française. Veillez à ce que votre contrat « local » précise toutes les informations concernant les conventions collectives applicables, les modalités de calcul du salaire, les droits en matière de protection sociale, etc.

Si le contrat signé est un contrat français, un contrat en conformité avec le droit « local » y est adjoint. Celui-ci sera nécessaire pour obtenir un visa de travail.

### Trois statuts : détaché-e, expatrié-e ou frontalier-ère

En tant que « **détaché-e** », vous travaillez à l'étranger pour une entreprise française ayant son siège en France. Vous continuez alors de cotiser aux régimes français de Sécurité sociale, de retraite complémentaire et d'assurance chômage. En revanche, pour le salaire minimum, le temps de travail et le temps de repos, c'est le droit du travail du pays de destination qui s'applique. À partir du 30 juillet 2020, pour les détachements de longue durée, c'est même l'ensemble du droit du travail local qui s'applique, à partir du 19<sup>e</sup> mois de détachement.

Si vous êtes « **expatrié-e** », cela signifie que vous êtes recruté-e par une entreprise française ou étrangère dans un pays étranger. Dans ce cas de figure, il est obligatoire de cotiser au régime local de protection sociale.

Si vous travaillez en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne, en Italie, en Espagne ou en Suisse, mais que vous résidez toujours en France, vous êtes « **travailleur-se frontalier-ère** ». Le droit du travail ne

définit pas la situation des travailleurs frontaliers. Selon le principe juridique de territorialité, la loi applicable à votre contrat de travail est celle du pays où vous l'exécutez. En tant que frontalier-ère, il est possible de conserver sa couverture santé sur le territoire français tout en étant rattaché au régime de base du pays où vous travaillez.

## ■ Protection sociale

Elle englobe la Sécurité sociale, l'assurance chômage et la cotisation retraite.

### Santé

Si vous restez dans l'**Union européenne**, demandez la carte européenne d'assurance-maladie. Elle permet la prise en charge de vos soins pendant 1 an.

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**En dehors de l'UE**, si vous êtes salarié-e détaché-e d'une entreprise française, vous continuez de cotiser à la Sécurité sociale française. Dans les autres cas de figure, vous devez cotiser au régime du pays d'accueil et vous n'êtes plus couvert-e par la Sécurité sociale française.

Consultez le site du Cleiss pour vous informer sur les différents régimes de protection sociale à l'international.

[www.cleiss.fr](http://www.cleiss.fr)

Pour conserver le lien avec la Sécurité sociale française et bénéficier de la continuité du régime au départ, au retour et pendant les séjours temporaires en France, vous pouvez adhérer de manière volontaire, en plus du système local, à la Caisse des Français de l'étranger.

[www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

Pour les jeunes de moins de 30 ans, le CFE propose une offre spéciale JeunExpat Santé.

[www.cfe.fr/offre-jeunexpat](http://www.cfe.fr/offre-jeunexpat)

Enfin, il est également possible de cotiser, en plus du système local s'il existe, à une assurance privée. Assurez-vous bien que l'assurance vous garantira une continuité du régime à l'aller comme au retour avec le système d'assurance maladie français.

Si vous partez à l'étranger dans le cadre d'un **stage**, renseignez-vous sur les garanties internationales que proposent les mutuelles étudiantes.

### Indemnisation chômage

Dans le cas d'un départ dans **un pays de l'UE**, sachez que l'État qui doit vous indemniser est le dernier dans lequel vous avez cotisé.

Si vous touchez le chômage avant votre départ, vous pouvez le transférer dans un autre pays de l'UE pour 6 mois maximum. Pour cela, faites remplir par Pôle emploi le formulaire U2. Vous devrez rester disponible auprès du Pôle emploi durant 4 semaines et à la fin de ce délai, vous avez 7 jours pour vous inscrire auprès des services de l'emploi de votre pays d'accueil et leur fournir ce formulaire.

Si vous perdez votre emploi dans un pays européen et que vous y restez pour en chercher un autre, votre situation au regard du chômage sera examinée par ce pays. Si vous rentrez en France et que vous vous inscrivez comme demandeur-se d'emploi, votre situation sera examinée par Pôle emploi, à condition que vous ayez fait remplir, avant votre retour, le formulaire U1 par le service public compétent du pays.

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) rubrique Mobilité internationale / Le retour en France.

**Hors Europe**, 2 situations sont à distinguer : soit vous êtes affilié à titre obligatoire par votre employeur ; soit vous êtes affilié à titre facultatif par votre employeur (affiliation facultative des employeurs) ou sur démarche individuelle (adhésion individuelle des salariés).

Si vous n'êtes pas affilié par votre employeur, il est recommandé de le faire vous-même afin de vous garantir un revenu de remplacement en cas de perte d'emploi au retour.

[www.pole-emploi.fr/candidat](http://www.pole-emploi.fr/candidat) rubrique Je suis salarié expatrié.

### Cotisation retraite

Vous relevez du système local. À votre retour en France, les trimestres cotisés à l'étranger pourront être pris en compte si le pays dans lequel vous avez travaillé a un accord avec la France pour la Sécurité sociale. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas faire valoir vos périodes travaillées à l'étranger. Il faudrait alors cotiser à la Caisse des Français de l'étranger pour bénéficier d'une continuité des droits à la retraite.

Caisse de retraite pour la France et l'extérieur : [www.cfe.fr/offre-seniorexpat](http://www.cfe.fr/offre-seniorexpat).

### MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Vous trouverez sur le site des Affaires étrangères des dossiers pays abordant tous les thèmes importants de l'expatriation (sécurité, santé, marché du travail, logement, coût de la vie...).

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique Conseils aux voyageurs et rubrique Services aux citoyens / Préparer son expatriation / Dossiers pays

### À VOTRE RETOUR

Avant de rentrer en France, vous devez payer les impôts dus localement, contacter les douanes et vous faire radier des listes consulaires, si vous vous êtes fait enregistrer.

### ■ Compte bancaire

Pour ce qui est de vos avoirs financiers et en cas de problème d'argent, votre banque reste votre interlocuteur privilégié. Avant le départ, prenez rendez-vous avec votre banquier pour l'ouverture d'un compte de non-résident ou la mise en place d'un système de virement international.

Si vous vous installez pour un certain temps à l'étranger, il est conseillé d'ouvrir un compte sur place, auprès d'une agence de votre propre banque ou d'une banque partenaire de la vôtre.

### ■ Impôts

Un départ à l'étranger entraîne le transfert du domicile fiscal dans le pays d'accueil, et l'imposition en dépend. Vous devez payer vos impôts sur le revenu dans votre pays d'accueil. Si vous continuez à disposer d'une résidence ou de revenus en France, vous devrez aussi payer des impôts en France. Avant de partir, contactez votre centre d'impôts ou le centre des impôts des non-résidents.

### ■ Immatriculation consulaire

Non obligatoire, mais recommandée, l'immatriculation consulaire présente de nombreux avantages : intervention des autorités françaises en cas de problème, de troubles ou de conflit, formalités administratives facilitées, envoi d'information de la part du consulat.

Elle est indispensable pour obtenir des bourses d'études pour les établissements français à l'étranger, pour l'inscription sur les listes électorales et l'obtention des procurations de vote. Les consulats enregistrent les actes d'état civil.

# Carnet d'adresses

## ■ LISTE 1

### Pour en savoir plus

#### Sites de référence

##### <http://ec.europa.eu/eures>

Édité par : Commission européenne  
Sur le site : portail d'informations sur le marché du travail des pays de l'Union européenne et des pays associés, offres d'emploi notamment destinées aux jeunes, création d'un compte personnel de demandeur d'emploi, informations sur les conditions de vie et de travail dans les différents pays de l'Union, annuaire des conseillers Eures.

##### <http://epso.europa.eu>

Édité par : Office européen de sélection du personnel  
Sur le site : informations pratiques pour postuler à un emploi ou à un stage au sein des institutions européennes : conditions d'admission, profils recherchés, procédures de sélection, offres, liens utiles.

##### <http://europa.eu/youth>

Édité par : Commission européenne  
Sur le site : informations par pays sur les possibilités de vivre, étudier, voyager et travailler en Europe. Dossiers et articles sur l'éducation, l'emploi, le volontariat, les droits et les services, la santé, la culture. Fil d'actualités et formulaire pour poser une question. Accès direct à la page dédiée au Corps européen de solidarité (CES).

##### [www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr)

Édité par : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation  
Sur le site : présentation des programmes Erasmus+ (enseignement supérieur, enseignement scolaire, formation professionnelle), Europass (passport européen de compétences), guides pratiques, newsletter, actualités.

##### [www.ccifrance-international.org](http://www.ccifrance-international.org)

Sur le site : rôle et missions des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'international. Cartographie et services : plus de 50 CCI FI proposent des services de recrutement aux entreprises. Dossiers et fiches pays, notes sectorielles, conjoncture, secteurs porteurs, guides (rubrique Le Kiosque).

##### [www.cidj.com](http://www.cidj.com)

Édité par : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)  
Sur le site : information pour les jeunes sur les études, l'orientation et

les métiers, la recherche d'emploi et de stage, l'alternance, le handicap ; vie quotidienne (conseils juridiques, trouver un logement, volontariat, partir à l'étranger...); annonces (stages, jobs), actualités, agenda.

##### [www.cidj.com/pdf/job-a-l-etranger.pdf](http://www.cidj.com/pdf/job-a-l-etranger.pdf)

Édité par : Eurodesk  
Sur le site : Informations synthétiques pour organiser sa recherche de job en Europe : préparer son départ, secteurs qui recrutent, zoom sur le Royaume-Uni, nombreux liens : sites emploi, pays...

##### [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

Édité par : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
Sur le site : informations et conseils pour les voyageurs et les expatriés, par pays, pour étudier, se déplacer à l'étranger ou en France. Renseignements sur les carrières, emplois, stages et concours du ministère.

##### [www.eurodesk.eu](http://www.eurodesk.eu)

Édité par : Eurodesk  
Sur le site : informations, majoritairement en anglais, sur les possibilités de mobilité des jeunes en Europe. Description des bourses et des prix attribués pour des projets étudiants, culturels, professionnels ou solidaires. Moteur de recherche permettant de trouver des stages et des missions de volontariat, dont du volontariat en ligne.

##### [www.lemoci.com](http://www.lemoci.com)

Édité par : Sedec SA  
Sur le site : actualités économiques et réglementaires, guide des formations initiales et continues au commerce international, fiches pays détaillées : chiffres-clés, conjoncture économique, informations pratiques...

##### [www.pvtistes.net](http://www.pvtistes.net)

Sur le site : informations et liens utiles sur le Programme Vacances Travail (PVT) qui permet à des Français âgés de 18 à 30 ans (35 ans pour le Canada) d'obtenir un visa pour partir voyager et travailler dans un pays étranger pour une durée maximum d'un an, rubriques spécifiques pour chaque pays éligible au PVT, diffusion de petites annonces.

#### Sites : Informations pratiques

##### [http://europa.eu/youreurope/citizens/index\\_fr.htm](http://europa.eu/youreurope/citizens/index_fr.htm)

Édité par : Commission européenne  
Sur le site : informations pratiques pour les citoyens européens et leurs familles qui se déplacent dans l'Union. Réparation de ces renseignements en deux

rubriques : « Séjourner », qui traite de travail, santé, protection des consommateurs ; et « Faire des affaires » qui aborde les sujets relatifs à l'entreprise (gestion, fiscalité, RH).

##### [www.cidj.com](http://www.cidj.com)

Édité par : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)  
Sur le site : information pour les jeunes sur les études, l'orientation et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, l'alternance, le handicap ; vie quotidienne (conseils juridiques, trouver un logement, volontariat, partir à l'étranger...); annonces (stages, jobs), actualités, agenda.

##### [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

Édité par : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
Sur le site : informations et conseils pour les voyageurs et les expatriés, par pays, pour étudier, se déplacer à l'étranger ou en France. Renseignements sur les carrières, emplois, stages et concours du ministère.

##### [www.expatriation.com/fr](http://www.expatriation.com/fr)

Édité par : Expat-blog  
Sur le site : guide de l'expatrié listant les informations nécessaires à l'expatriation pour les visas, le logement, l'emploi ; offres d'emploi, offres logements et petites annonces à destination des futurs expatriés et des expatriés déjà installés. Ce site collaboratif propose des informations pour 197 destinations classées par continent.

##### [www.ufe.org](http://www.ufe.org)

Édité par : UFE  
Sur le site : conseils et informations sur l'expatriation : formalités, emploi, études, santé, famille, retraités...; dossiers par pays, informations sur le retour en France.

#### Sites : Protection sociale

##### [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

Édité par : Caisse des Français de l'étranger (CFE)  
Sur le site : sécurité sociale des expatriés (salariés, étudiants, jeunes...), prestations d'assurance maladie, accidents du travail et vieillesse, brochures et imprimés en ligne, partenaires santé en France et à l'étranger, conseils d'expatriation (santé, fiches pays...), liens utiles.

#### Liste 1

Pour en savoir plus

p. 13

#### Liste 2

Sites d'offres d'emploi

p. 14

#### Liste 3

Annuaire d'entreprises

p. 14

#### Liste 4

Associations de Français résidant à l'étranger

p. 14

##### [www.cleiss.fr](http://www.cleiss.fr)

Édité par : Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss)  
Sur le site : informations sur la protection sociale à l'étranger, conseils sur les droits et les démarches, adresses des organismes de sécurité sociale à l'étranger.

#### Sites : Volontariat international

##### [www.civiweb.com](http://www.civiweb.com)

Édité par : Business France  
Sur le site : présentation et définition du volontariat international en entreprise (VIE) et en administration (VIA), moteur dédié à la recherche de missions, accès direct aux offres urgentes, guide pratique avec conseils, liens et adresses utiles.

#### Organisme de référence

##### [Eurodesk](http://www.eurodesk.eu)

Cidj - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse  
101 quai Branly  
75015 Paris  
Tél : eurodesk@cidj.com  
<http://twitter.com/eurodeskfr>  
[www.eurodesk.eu](http://www.eurodesk.eu)  
[www.facebook.com/EurodeskFR](https://www.facebook.com/EurodeskFR)  
[www.instagram.com/eurodeskfr](https://www.instagram.com/eurodeskfr)  
> Service d'information européen, Eurodesk aide les jeunes à concrétiser leurs projets de mobilité en Europe et à l'international, que ce soit pour étudier, travailler, faire un stage, faire du volontariat ou participer à des échanges. Ce service est assuré par des professionnels présents dans le réseau Information Jeunesse.

Infos près de chez vous  
Plus de 1 500 centres d'information jeunesse vous accueillent à travers toute la France.  
Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.  
[www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
Rubrique réseau IJ



**Le réseau des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'international (CCI FI)**  
75017 Paris  
[www.cci-france-international.org](http://www.cci-france-international.org)  
> Plus de 50 chambres de commerce et d'industrie françaises à l'international (CCI FI) proposent des services de recrutement aux entreprises : réception et sélection des candidatures, organisation des entretiens, présentation d'une sélection de candidats aux entreprises (voir Le Réseau puis Recrutement).

## ■ LISTE 2

### Sites d'offres d'emploi

Dans chaque dossier pays Actuel-Cidj, sont listés les sites d'offres spécifiques au pays. Seuls les sites généralistes sont cités ci-dessous.

#### Généralités

<http://ec.europa.eu/eures>  
Édité par : Commission européenne  
Sur le site : portail d'informations sur le marché du travail des pays de l'Union européenne et des pays associés, offres d'emploi notamment destinées aux jeunes, création d'un compte personnel de demandeur d'emploi, informations sur les conditions de vie et de travail dans les différents pays de l'Union, annuaire des conseillers Eures.

[www.apec.fr](http://www.apec.fr)  
Édité par : Association pour l'emploi des cadres (Apec)  
Sur le site : offres d'emploi cadres et jeunes diplômés en France et à l'étranger, offres de stages, actualité du marché de l'emploi, enquêtes d'insertion et sur l'emploi cadre, annuaire des métiers cadres, outils et conseils de recherche d'emploi, fiches de synthèse : secteurs, fonctions, salaires, régions.

[www.cadremploi.fr](http://www.cadremploi.fr)  
Édité par : Figaro Classifieds  
Sur le site : offres d'emploi et de stages cadres et jeunes diplômés issues de cabinets de recrutement, de la presse nationale et régionale et d'entreprises, liste d'entreprises qui recrutent, annuaire de plus de 1 000 cabinets de recrutement partenaires, conseils (CV, lettre, droit du travail...), actualité du recrutement, du marché de l'emploi et des secteurs qui recrutent (cadremploiTV...), l'emploi par régions...

[www.careerbuilder.fr](http://www.careerbuilder.fr)  
Édité par : CareerBuilder France SAS  
Sur le site : offres d'emploi classées par secteurs d'activité et par

localisation géographique, liste des entreprises qui recrutent.

[www.emploi.org](http://www.emploi.org)  
Édité par : Sociétés CorTEAM Conseil (SARL) et Codéin (Société à responsabilité limitée)  
Sur le site : plateforme d'offres d'emploi et de stages, répertoire d'annuaires (sites d'entreprises, organismes de formation...), blog, conseils de recherche d'emploi.

[www.jobtrotter.com](http://www.jobtrotter.com)  
Édité par : Société HelloWork SASU (RégionsJob)  
Sur le site : offres d'emploi à l'international et dans les Dom-Tom, moteur de recherche, CVthèque, service d'alerte.

[www.monster.fr/geo/siteselection](http://www.monster.fr/geo/siteselection)  
Édité par : Monster Worldwide  
Sur le site : moteur de recherche d'offres d'emploi et de stages par pays, CVthèque.

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)  
Édité par : Pôle emploi  
Sur le site : offres d'emploi à l'international, perspectives d'emploi sur les pays, informations pratiques sur l'expatriation et les programmes de mobilité, liens utiles (aides à la mobilité...).

[www.yourfirsteuresjob.eu/en/home](http://www.yourfirsteuresjob.eu/en/home)  
Édité par : The Metropolitan City of Rome Capital – Department for Employment and Vocational Training  
Sur le site : placement professionnel (emploi ou stage) dans les 28 pays EU + Islande et Norvège, informations et des aides financières aux jeunes demandeurs d'emploi. S'inscrire sur la plateforme EUJOB4EU.

#### Emploi saisonnier

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
Édité par : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)  
Sur le site : information pour les jeunes sur les études, l'orientation et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, l'alternance, le handicap ; vie quotidienne (conseils juridiques, trouver un logement, volontariat, partir à l'étranger...); annonces (stages, jobs), actualités, agenda.

[www.teli.asso.fr](http://www.teli.asso.fr)  
Édité par : Association Club Teli  
Sur le site : accompagnement des adhérents pour leur projet de mobilité internationale ; offres de stages, d'emploi, de jobs d'été et de séjours au pair à l'étranger réservées aux adhérents (45 € par an).

[www.wwoof.net](http://www.wwoof.net)  
Édité par : World wide opportunities on organic farms (Wwoof)  
Sur le site : présentation du wwoofing (travail volontaire dans un réseau de fermes biologiques), liens sur les sites Wwoof par pays.

## ■ LISTE 3

### Annuaire d'entreprises

<http://industrie.usinenouvelle.com/classement-industrie>  
Édité par : Infopro Digital  
Sur le site : classements des 4 000 usines de France réalisés tout au long de l'année par la rédaction de l'Usine Nouvelle, recherche et classement détaillés par secteur d'activité et/ou par région, liste des entreprises par villes.

[www.emploi.org](http://www.emploi.org)  
Édité par : Sociétés CorTEAM Conseil (SARL) et Codéin (Société à responsabilité limitée)  
Sur le site : plateforme d'offres d'emploi et de stages, répertoire d'annuaires (sites d'entreprises, organismes de formation...), blog, conseils de recherche d'emploi.

[www.europages.com](http://www.europages.com)  
Édité par : Visible GmbH  
Sur le site : annuaire qui recense 3 millions d'entreprises européennes classées par secteurs d'activité, pays et taille.

## ■ LISTE 4

### Associations de Français résident à l'étranger

Ces associations aident et conseillent les Français et leurs familles qui s'installent à l'étranger.

**Assemblée des Français de l'étranger (AFE)**  
Secrétariat général de l'Assemblée des Français de l'étranger  
27 rue de la Convention  
CS 91533  
75732 Paris Cedex 15  
Tél : 01 43 17 65 82  
[www.assemblee-afe.fr](http://www.assemblee-afe.fr)  
> L'AFE est l'assemblée représentative des Français établis hors de France. Son but est de leur permettre, malgré l'éloignement, de participer à la vie nationale et de faire entendre leur voix. L'AFE, élue par les Français expatriés, a compétence pour donner au gouvernement des avis sur toutes les questions concernant les Français établis à l'étranger.

**Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (Fapée)**  
101 boulevard Raspail  
75006 Paris  
Tél : 01 45 44 08 49  
[www.fapee.com](http://www.fapee.com)  
Réseau : Associations de parents

d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger, répartis sur l'ensemble des continents.  
> Mise en place des réseaux de parents élèves. Organisation des rencontres régionales. Information, conseils et partage d'expérience.

**Fédération internationale des accueils français et francophones d'expatriés (FIAFE)**  
91 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris  
Tél : 01 39 56 42 88  
[www.fiafe.org](http://www.fiafe.org)  
Réseau : plus de 200 accueils répartis dans 90 pays sur les 5 continents  
> La vocation de la FIAFE est de promouvoir l'accueil français dans le monde. Elle propose aux Français expatriés un réseau mondial d'accueils apolitiques, non confessionnels et animés par des bénévoles. Leur mission consiste à aider les expatriés et leur famille à mieux vivre leur mobilité, faciliter leur adaptation, les familiariser avec la culture du pays d'accueil, résoudre des problèmes pratiques liés à l'installation. Cependant, les accueils ne proposent ni emploi, ni stage, ni logement.

**Français du monde - ADFE**  
Association démocratique des Français à l'étranger  
62 boulevard Garibaldi  
75015 Paris  
Tél : 01 43 06 84 45  
[www.francais-du-monde.org](http://www.francais-du-monde.org)  
Réseau : représentations dans 85 pays  
> L'ADFE informe, aide et défend les intérêts des Français installés à l'étranger. Elle permet de renforcer la démocratie et la justice sociale pour les Français à l'étranger, de garder le contact avec la France en se tenant informé de la vie culturelle, politique, économique et sociale, d'enrichir les liens avec les populations de leur pays d'accueil.

**Union des Français de l'étranger (UFE)**  
25 rue de Ponthieu  
75008 Paris  
Tél : 01 53 25 15 50  
[www.ufe.org](http://www.ufe.org)  
Réseau : Présente dans 100 pays au travers de 170 représentations  
> L'UFE assure la défense des droits et des intérêts des Français vivant à l'étranger et maintient leurs liens avec la France. Elle participe à l'organisation des communautés françaises dans le monde. Elle aide les expatriés et les entreprises qui les détachent à bien réussir leur installation, leur intégration et leur retour.

# Actuel Ile-de-France

<b>Liste 1</b>	
<b>Accompagnement à la recherche d'emploi</b>	<b>p. 15</b>
<b>Liste 2</b>	
<b>Espace Europe des Sij</b>	<b>p. 15</b>
<b>Liste 3</b>	
<b>Recherche d'emploi sur internet</b>	<b>p. 16</b>

## ■ LISTE 1 (IDF)

### Accompagnement à la recherche d'emploi

Les organismes suivants proposent des prestations d'aide à la recherche d'emploi gratuites et payantes : rédaction de CV en langues étrangères, préparation à l'entretien... (liste non exhaustive).

#### Association pour la promotion des langues étrangères en France (ASPLEF)

52 boulevard de Magenta  
75010 Paris  
Tél : 01 48 87 62 26  
www.asplef.org  
Modules de formation payants à l'entretien d'embauche dans toutes les langues : anglais, allemand, espagnol, italien... Coût : 59 €/h (sur devis).

#### Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

101 quai Branly  
75740 Paris Cedex 15  
Tél : 01 44 49 29 32 (permanence téléphonique des conseillers du lundi au vendredi de 10h à 12h)  
www.cidj.com

- > Espace Rechercher un emploi (CV, lettre, préparer un entretien) du mardi au vendredi : 14h-17h30
- > Ateliers collectifs sur la recherche d'emploi : inscription sur cidj.com
- > Journées Jobs d'été, Job dating, Alternance dating : rubrique Agenda sur cidj.com
- > Offres d'emploi, contrats en alternance, offres de stage sur cidj.com

#### Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

11 passage de l'Aqueduc  
93200 Saint-Denis  
Tél : 01 49 33 28 50  
www.ofqj.org  
Le centre de Ressources propose un accompagnement gratuit et personnalisé à la mobilité, conseils à la rédaction de CV et lettres de motivation à la québécoise (en créant un compte ou en participant aux infos collectives), répertoire d'entreprises québécoises dans tous les secteurs d'activité.

## ■ LISTE 2 (IDF)

### Espace Europe des Sij

Le réseau Information Jeunesse accompagne les jeunes et les professionnels dans leurs recherches d'informations sur la mobilité en Europe, les programmes européens, les études, l'emploi, le volontariat et les échanges. Information du public sur place ou par courriel, réalisation d'ateliers, publications.

#### 75740 Paris Cedex 15

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)  
101 quai Branly  
Tél : 01 44 49 29 32 (permanence téléphonique des conseillers du lundi au vendredi de 10h à 12h)  
www.cidj.com  
Du mardi au vendredi : 13h-18h, samedi de 13h à 17h, sans rendez-vous toute l'année.  
Un entretien complémentaire sur rendez-vous peut être proposé par les conseillers après une première visite.

#### 75015 Paris

Eurodesk  
Cidj - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse  
101 quai Branly  
Tél : eurodesk@cidj.com  
http://twitter.com/eurodeskfr  
www.eurodesk.eu  
www.facebook.com/EurodeskFR  
www.instagram.com/eurodeskfr  
Permanence Eurodesk : jeudi : 14h30-17h

#### 77000 Melun

Centre Information Jeunesse de Seine-et-Marne (CIJ)  
6 B quai de la Courtille  
Tél : 01 64 39 60 70  
www.cij77.asso.fr  
Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 et 14h-18h

#### 77100 Meaux

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
1<sup>er</sup> étage  
12 boulevard Jean-Rose  
Tél : 01 83 69 01 93/94  
lundi et mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h30  
mercredi et jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h  
vendredi : 9h-12h30

#### 78140 Vélizy-Villacoublay

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
Info jeunes  
14 rue Marcel Sembat  
Tél : 01 34 58 12 28  
Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 et 14h-18h30  
Fermeture le jeudi matin  
Samedi : 9h-12h

#### 78180 Montigny-le Bretonneux

Yvelines Information Jeunesse (YIJ)  
3 parvis des Sources  
Tél : 01 34 98 37 05  
www.yij78.org  
Lundi : 14h-19h, mardi, mercredi et jeudi : 14h-18h, vendredi : 14h-17h  
Accueil sur RDV le matin.

#### 78955 Carrières-sous-Poissy

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
472 rue des Écoles  
Tél : 01 30 74 73 71 / 06 03 81 24 73  
Mardi et mercredi : 9h-12h et 14h-18h, jeudi et vendredi : 14h-18h, samedi : 10h-12h et 14h-18h

#### 91150 Étampes

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
12 rue Magne  
Tél : 01 69 16 17 60  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h (fermé jeudi matin)

#### 92110 Clichy

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
16/24 rue Léon-Blum  
Tél : 01 47 15 32 28 / 01 47 15 31 26  
Lundi : 14h à 19h, mardi et mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, jeudi : 14h-18h, vendredi : 10h-12h30 et 14h-17h

#### 92130 Issy-les-Moulineaux

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
Espace jeunes Anne Frank  
15 rue Diderot  
Tél : 01 41 23 83 50  
Lundi : 10h30-12h30 et 14h-20h  
Mardi : 10h30-12h30 et 14h-20h  
Mercredi : 14h-20h  
Jeudi : 10h30-12h30 et 14h-20h  
Vendredi : 10h30-12h30 et 14h-20h  
Samedi : 10h-13h et 14h-18h  
Pdt vacances scolaires : du lun. au vend. 9h30-12h30 et 14h-18h

#### 92300 Levallois-Perret

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
Espace Jeunesse  
22 rue Rivay  
Tél : 01 47 15 76 80  
Le lundi et le vendredi : 14h-18h

Du mardi au jeudi : 9h30-18h (le jeudi jusqu'à 19h)

#### 92400 Courbevoie

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
7 boulevard Aristide-Briand  
Tél : 01 80 03 60 29  
Lundi : 9h30-12h30 et 13h30-18h  
Mardi : 9h30-12h30 et 13h30-18h  
Mercredi : 9h30-12h30 et 13h30-18h  
Jeudi et vendredi : 13h30-17h30

#### 92500 Rueil-Malmaison

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
16, rue Jean-Mermoz  
Tél : 01 47 32 82 78  
Lundi, mercredi, vendredi : 9h30-12h30 et 13h30-18h  
Mardi et jeudi : 13h30-18h

#### 93100 Montreuil

Bureau Information jeunesse (BIJ)  
60 rue Franklin  
Tél : 01 48 70 61 24  
Lundi et jeudi : 9h30-12h30 et 14h-17h30  
Mardi 14h-17h30  
Mercredi 9h30-12h30 et 14h-18h  
Vendredi 9h30-12h30 et 14h-17h

#### 93290 Tremblay-en-France

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
10 rue Jules-Ferry  
Tél : 01 41 51 15 60

#### 93300 Aubervilliers

Point Information Jeunesse (PIJ)  
22 rue Bernard-et-Mazoyer  
Tél : 01 48 34 81 01  
Lundi 9h30-12h30 et 13h30-19h  
Mardi, jeudi 13h30-19h00  
Mercredi 9h30-12h30 et 13h30-19h  
Vendredi 9h-12h et 14h-18h

#### 94700 Maisons-Alfort

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
6bis avenue de la République  
Tél : 01 49 77 80 38  
Lundi : 14h-19h  
Du mardi au vendredi : 9h30-12h30 et 14h-18h

#### 95000 Cergy-Pontoise

Centre Information Jeunesse du Val-d'Oise (CIJ)  
1 place des Arts  
Tél : 01 34 41 67 67  
http://cij.valdoise.fr  
Du lundi au vendredi : 12h-18h (le matin sur RDV)

## 95160 Montmorency

Point Information Jeunesse (PIJ)  
21 bis rue de Jaigny  
Tél : 01 39 64 66 31  
Lundi : 14h-18h  
Mardi : 14h-20h  
Mercredi : 12h-18h  
Jeudi : 16h30-19h30  
Vendredi : 14h-17h

## 95880 Enghien-les-Bains

Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
13 place Foch  
Tél : 01 34 12 32 53 / 07 89 89 56 91  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
13h30-18h, mercredi : 9h-12h et  
13h30-18h

## ■ LISTE 3 (IDF)

### Recherche d'emploi sur internet

Les organismes suivants disposent d'espaces Internet gratuits consacrés à la recherche d'emploi.

#### Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

101 quai Branly  
75015 Paris  
Tél : 01 44 49 29 32  
www.cidj.com  
➤ Espace Internet en libre accès (du mardi au vendredi : 13h-18h, samedi : 13h-17h)  
Conseil en matière de recherche d'emploi et de stage (du mardi au vendredi : 14h-17h)

#### 75003 Paris

Point Paris Emploi 3°  
50 rue des Tournelles

#### 75006 Paris

Point Paris Emploi 6°  
76 bis rue de Rennes

#### 75010 Paris

Espaces parisiens pour l'insertion  
Château Landon (EPI)  
44 rue du Château-Landon  
Tél : 01 44 78 32 00

#### 75010 Paris

Point Paris Emploi 10°  
Ensemble Paris Emploi Compétence  
209 rue La Fayette  
Tél : 01 84 83 07 00

#### 75011 Paris

Centre d'animation Mercœur  
4 rue Mercœur  
Tél : 01 43 79 25 54  
www.mercoeur.asso.fr

#### 75011 Paris

Mission locale Paris Centre  
29-31 rue des Boulets  
Tél : 01 44 93 81 23  
www.missionlocaledeparis.fr

#### 75012 Paris

Espaces parisiens pour l'insertion  
11/12 (EPI)  
125 bis rue de Reuilly  
Tél : 01 58 39 87 00

#### 75013 Paris

Espaces parisiens pour l'insertion  
Italie (EPI)  
14 rue des Reculettes  
Tél : 01 53 55 29 00

#### 75013 Paris

Espaces parisiens pour l'insertion  
Italie (EPI)  
163 avenue d'Italie  
Tél : 01 71 28 27 50

#### 75013 Paris

Point Paris Emploi 13°  
Mission Locale de Paris - Garantie Jeunes  
14-18, rue Auguste-Perret  
Tél : 01 53 62 03 06  
www.maison-emploi-paris.fr

#### 75014 Paris

Point Paris Emploi 14°  
Mozaïk RH  
13 rue Remy-Dumoncel  
Tél : 01 43 27 92 37  
Du lundi au jeudi : 9h30-12h et  
13h30-17h, fermé le vendredi

#### 75015 Paris

Espaces parisiens pour l'insertion  
Moisant (EPI)  
14 rue Armand-Moisant  
Tél : 01 56 54 45 00

#### 75018 Paris

Espaces parisiens pour l'insertion  
Championnet (EPI)  
192 rue Championnet  
Tél : 01 53 06 71 18

#### 75018 Paris

Point Paris Emploi 18°  
Ensemble Paris Emploi Compétence  
164 rue Ordener  
Tél : 01 71 18 77 00  
Du lundi au jeudi : 9h30-12h30 et  
14h-17h

#### 75019 Paris Cedex 19

Cité des métiers de Paris Universités  
Cité des sciences et de l'industrie  
1<sup>er</sup> sous-sol  
30 avenue Corentin-Cariou  
Tél : 01 40 05 70 00  
www.citedesmetiers.com

#### 75019 Paris

Espaces parisiens pour l'insertion  
Flandre (EPI)  
114 avenue de Flandre  
Tél : 01 53 35 52 19

#### 75019 Paris

Point Paris Emploi 19°  
École de la 2<sup>e</sup> chance  
27-29 rue du Maroc  
Tél : 01 53 35 88 90  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et  
14h-17h

#### 75020 Paris

Espaces parisiens pour l'insertion  
Buzenval (EPI)  
79 rue de Buzenval  
Tél : 01 43 58 00 62

#### 75020 Paris

Point Paris Emploi 20°  
Les Hauts de Ménil<sup>1</sup> - Mission Locale de Paris  
31 rue Pixérécourt  
Tél : 01 71 18 77 00  
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et  
13h30-17h30 (sauf le vendredi à  
16h30)



**LE CIDJ,**  
**UN CARREFOUR D'ÉCHANGES**  
**ET DE SERVICES**

Centre d'Information  
et de Documentation  
Jeunesse (CIDJ)  
101 quai Branly  
75015 Paris  
Tél : 01 44 49 12 00  
Métro : Bir-Hakeim  
ou Champ de Mars  
www.cidj.com

- Entretiens personnalisés
- Documentation et logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes, ateliers collectifs et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Offres d'emploi
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO Médiacom
- Pôle emploi
- Mission locale de Paris
- Point d'accès au droit des jeunes
- Carte jeunes européenne
- BGE Adil
- Cllaj

